Réf. Farde e-Assemblées : 2718283

N° OJ : 73

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/06/2026

Objet : Culture et Tourisme.- Subsides spécifiques.- Asbl Brussels Major Events.- Montant total : 29.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Brussels Major Events;

Vu les crédits prévus aux articles 56110/33202 et 76210/33202 et du budget ordinaire 2026;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 29.000,00 EUR à l'attention de l'asbl Brussels Major Events pour la programmation d'activités durant l'été au Pavi'on et réparti comme suit:

1) 25.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2026;
2) 4.000,00 EUR à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2026.

Annexes :